

**S13 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique :
éducation physique**

Acronyme : **PPEP3S103**

Section : **AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Sous-section : **Éducation Physique**

**Activités
d'apprentissage :**

Sciences fondamentales appliquées à l'éducation physique et sportive :
1. Physiologie IV
2. Biométrie
3. Analyse du mouvement IV
4. Éducation à la sécurité
Psychomotricité :
5. Théorie II
6. Didactique IV

Nombre d'activités d'apprentissage : **6**

CODE **S13** Programme **3BA** Niveau CFC **6** ECTS **5** **Obligatoire**

**Coordonnées
du/des
représentants
« UE » :**

TRIGAUX Philippe - ptrigaux@he2b.be

**Unités
d'enseignement
prérequis :**

Néant

**Unités
d'enseignement
corequises :**

Néant

**Autres
connaissances et
compétences
requis :**

Néant

**Compétences
visées :**

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Objectifs :

L'étudiant sera capable d'aborder les contenus de l'unité d'enseignement S13 en maîtrisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être propres aux activités d'apprentissage

**Contribution au
profil
d'enseignement
du programme :**

Interactivité
Créativité
Approche didactique

**Acquis
d'apprentissage :**

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes :
Appliquer les principes théoriques à des situations pratiques d'activités physiques et psychomotrices
Acquis d'apprentissage en termes de compétences :
Transférer ces connaissances afin d'analyser les activités physiques et psychomotrices dans leur contexte

Bibliographie :

Néant

Pondération des activités d'apprentissage :

1) 15 % 2) 25 % 3) 15% 4) 15 % 5) 15 % 6) 15 %

Remarque :

L'unité d'enseignement S13 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

1. Physiologie IV

Acronyme : **PPEP3S1301**

Pondération dans l'unité d'enseignement **15 %**

CODE **S13** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **2** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

- Adaptations cardio-respiratoires
- Influence de l'environnement sur la performance
- Substances dopantes
- Musculations et applications

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Exposé oraux
Illustrations sur transparents et questionnements collectifs
Réflexion en sous-groupes
Bibliographie

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Notes de cours et projections de résumés

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

La note de l'activité d'apprentissage est établie sur le calcul de la moyenne pondérée entre les différents modules qui la composent.
L'activité d'apprentissage est déclarée « réussie » si la moyenne pondérée est égale ou supérieure à 10/20 ou « échouée » si elle est inférieure à 10/20.
En cas d'échec, seuls les modules dont la note est inférieure à 10 sont à représenter. Cependant si à une des modules qui compose cette activité d'apprentissage le seuil de réussite n'est pas atteint (8/20), la note finale de l'activité d'apprentissage correspondra à la note la plus basse obtenue à un des modules. Examen oral

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Oral

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

La note de l'activité d'apprentissage est établie sur le calcul de la moyenne pondérée entre les différents modules qui la composent.

L'activité d'apprentissage est déclarée « réussie » si la moyenne pondérée est égale ou supérieure à 10/20 ou « échouée » si elle est inférieure à 10/20.

En cas d'échec, seuls les modules dont la note est inférieure à 10 sont à représenter. Cependant si à une des modules qui compose cette activité d'apprentissage le seul de réussite n'est pas atteint (8/20), la note finale de l'activité d'apprentissage correspondra à la note la plus basse obtenue à un des modules. Examen oral

Évaluation continue

%

Travaux, interrogations

%

Examens

Oral

100 %

2. Biométrie

Acronyme : **PPEP3S1302**

Pondération dans l'unité d'enseignement **25 %**

CODE **S13** Volume horaire **30 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Généralités sur les qualités d'une mesure et sur l'établissement des normes

- Notion de statistique
- Biométrie morphologique :
Les caractères descriptifs
Anthropométrie :
Les mesures somatiques
Les mesures fonctionnelles
- Les tests d'aptitude physique
- La croissance
- La sénescence

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Cours ex-cathedra, en groupes classes avec présentations Powerpoint. Cours théorique qui, dans la mesure du possible, fait appel à la participation active des étudiants.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Syllabus
Les notes distribuées servent de fil conducteur et de trame au cours
L'exposé oral reste principal et apporte les compléments au cours écrit de l'étudiant

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

CD clés pour la forme de l'ADEPS

Modalités d'évaluation pour la première session :

Examen écrit			
Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Écrit	100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Examen écrit			
Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Écrit	100 %

3. Analyse du mouvement V

Acronyme : **PPEP3S1303**

Pondération dans l'unité d'enseignement **15 %**

CODE **S13** Volume horaire **15 heures** **Quadrimestre** **1** **Langue d'enseignement** **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

L'étudiant maîtrisera l'ostéologie, l'arthrologie et la myologie du corps humain.
Il sera également capable de comprendre l'activité musculaire ainsi que les interactions des muscles lors de l'exécution des gestes de l'homme, principalement des gestes sportifs.
Le futur professeur d'éducation physique pourra comprendre les principes qui permettent de dégager une interprétation scientifique du mouvement. Cela lui donnera la possibilité de maîtriser la mise en pratique journalière des différents principes fondamentaux de l'analyse du mouvement.
Spécifiquement la matière est :
Rappel : description anatomique du mouvement
Méthodes de mesures
Description biomécanique de la marche
Description biomécanique de la course
Description biomécanique du saut
Description biomécanique du lancer

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Cours ex-cathera, en groupes classes avec présentations Powerpoint.
Cours théorique qui, dans la mesure du possible, fait appel à la participation active des étudiants.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Présentations Powerpoint et notes prises au cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Voir Powerpoint de présentation

Modalités d'évaluation pour la première session :

Examen écrit

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Examen écrit

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %

4. Éducation à la sécurité

Acronyme : **PPEP3S1306**

Pondération dans l'unité d'enseignement **15 %**

CODE **S13** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Présentation (rappel) des compétences du programme d'éducation physique
Mise en évidence du concept de sécurité, d'une part, dans le cadre des cours d'éducation physique, pour le futur enseignant, et d'autre part, dans le cadre professionnel et/ou de la vie quotidienne, pour les élèves à qui l'activité s'adresse
Concepts de manutention de charges et de respect de la mécanique du dos
Exercices liés à « l'école du dos »
Concepts d'abdominaux hypopressifs
Initiation au swissball
Approche du stretching global actif

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Présentation du cours et de la notion de sécurité sous forme d'un exposé
Cours pratiques en salle où les étudiants sont amenés, d'une part, à expérimenter les activités en lien avec la notion de sécurité (contenus présentés ci-dessus), et d'autre part, à établir des liens théorie-pratique

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Prise de notes par les étudiants
Notes de cours distribuées aux étudiants

Supports éventuels à l'acquis des compétences : Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

Examen oral portant sur des cas concrets en rapport avec les contenus abordés au cours

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Oral	100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Examen oral portant sur des cas concrets en rapport avec les contenus abordés au cours

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Oral	100 %

5. Psychomotricité : théorie II

Acronyme : **PPEP3S1304**

Pondération dans l'unité d'enseignement **15 %**

CODE **S13** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :
Exploration de différents thèmes spécifiques de la psychomotricité en vue d'être capable de réaliser des modules à enseigner.
Par exemple : psychomotricité relationnelle, intégrée, spécifique volley, petite enfance ...
Analyse d'une pratique pour en dégager les spécificités de l'approche pédagogique et réaliser les liens avec la théorie.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :
Présentation des contenus sous forme d'exposé, élaboration par groupe de modules spécifiques en psychomotricité.
Travail en classe, recherche de documentation, visites de terrain
Participation active des étudiants.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :
Travaux écrits de groupes, syllabus de psychomotricité théorie 1, présentation disponible sur MOODLE et notes prises au cours.

Supports éventuels à l'acquis des compétences :
Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

- Travail écrit portant sur un module particulier en psychomotricité
Pour avoir accès à l'examen oral, ce travail complet est à rendre lors de la dernière semaine du quadrimestre (les consignes et modalités seront précisées lors des activités d'apprentissage et disponibles sur MOODLE).
- Examen oral portant sur l'analyse du travail en lien avec la théorie.

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens
%	30 %	Oral 70 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

- Travail écrit portant sur un module particulier en psychomotricité
Pour avoir accès à l'examen oral, ce travail complet est à rendre lors de la première semaine de la session (les consignes et modalités seront précisées sur MOODLE).
- Examen oral portant sur l'analyse du travail en lien avec la théorie.

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens
%	30 %	Oral 70 %

6. Psychomotricité : didactique IV

Acronyme : **PPEP3S1307**

Pondération dans l'unité d'enseignement **15 %**

CODE **S13** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :
Rassembler les informations théoriques thématiques et organisationnelles vues précédemment, dans le but d'être à même de proposer des séances de psychomotricité performantes et adaptées aux enfants avec des objectifs définis et des contraintes données. Faire découvrir aux étudiants des thématiques et des activités motrices en lien avec la psychomotricité. En vue de la préparation aux stages, structurer la préparation écrite en psychomotricité avec ses spécificités propres.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :
Séances théoriques et pratiques dispensées par l'enseignant avec participation active des étudiants. Possibilités ponctuelles de regroupement de classes.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :
Notes récapitulatives reprenant les différents thèmes et organisations vus aux cours théoriques

Supports éventuels à l'acquis des compétences :
Matière de psychomotricité théorie et didactique (blocs 1 et 2)

Modalités d'évaluation pour la première session :

Oral : les étudiants seront capables d'exploiter le tableau récapitulatif « thématiques/contraintes », de proposer des exercices, séances et modules appropriés à la psychomotricité en relation avec des objectifs demandés

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Oral	100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Oral : les étudiants seront capables d'exploiter le tableau récapitulatif « thématiques/contraintes », de proposer des exercices, séances et modules appropriés à la psychomotricité en relation avec des objectifs demandés

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Oral	100 %